

FEUILLE FÉDÉRALE93^e année

Berne, le 13 mars 1941

Volume I

Paraît une fois par semaine. Prix: 20 francs par an; 10 francs pour six mois, plus la taxe postale d'abonnements ou de remboursement.

Avis: 50 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressés franco à l'imprimerie des hoirs K.-J.-Wyss, société anonyme, à Berne.

Ad 4086

MESSAGE

du

Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'autorisation de reporter des crédits de l'exercice 1940 sur 1941.

(Du 7 mars 1941.)

Monsieur le Président et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous demander l'autorisation de reporter les crédits suivants de 1940 sur 1941. Il s'agit uniquement de crédits budgétaires ou de crédits supplémentaires qui n'ont pas été employés entièrement durant l'exercice.

Les demandes portent sur

7 484 936 francs pour le compte d'administration et sur

7 105 000 francs pour les établissements en régie.

Les renseignements sur l'importance, la répartition et les raisons des reports demandés sont fournis par le tableau suivant:

	Oeuvres de secours temporaires non terminées	Constructions non terminées	Tâches spéciales non terminées
	fr.	fr.	fr.
<i>Chancellerie fédérale.</i>			
Indemnités aux experts chargés de proposer des économies dans l'administration fédérale :			5 668
<i>Département de l'intérieur.</i>			
Fondation Pro Helvetia			21 000
<i>Ecole polytechnique fédérale.</i>			
Commission d'études aéronautiques .			99 982
<i>Direction des constructions fédérales.</i>			
Bâtiments		2 533 883	
Routes et travaux hydrauliques .		224 944	
A reporter	—	2 758 827	126 650

	Oeuvres de secours tem- poraires non terminées	Constructions non terminées	Tâches spéciales non terminées
	fr.	fr.	fr.
Report	—	2 758 827	126 650
<i>Equipement de l'armée.</i>			
Achat de matériel			43 000
Indemnités aux intendances d'ar- seaux cantonaux			6 500
Loyers et fermages			100 000
<i>Division de l'agriculture.</i>			
Aide aux agriculteurs dans la gêne (AF du 30 septembre 1932)	166 625		
Extension de l'aide aux agriculteurs dans la gêne (AF du 28 mars 1934)	2 689 359		
Extension de l'aide aux agriculteurs dans la gêne en faveur des paysans obérés des régions montagneuses (AF du 28 mars 1934)	308 025		
Aide aux vigneronnes victimes du gel	292 800		
<i>Office des transports.</i>			
Réduction de tarif destinée à favori- ser le tourisme étranger	800 000		
Oeuvre extraordinaire de propagande touristique	98 650		
<i>Service des eaux.</i>			
Construction d'un nouveau barrage à Nidau-Port		94 500	
<i>Compte d'administration, total</i>	<i>4 355 459</i>	<i>2 853 327</i>	<i>276 150</i>
<i>Monnaie fédérale.</i>			
Machines et installations		30 000	
Outils et ustensiles		6 000	
<i>Administration des postes, des télé- graphes et téléphones.</i>			
Transformation de locaux de l'ad- ministration des postes		1 150 000	
Transformation de locaux de l'ad- ministration des télégraphes et téléphones		444 000	
Immeubles		3 327 000	
Installations d'exploitation		1 636 000	
Véhicules à moteur			457 000
Installation pour le nouvel atelier de réparations pour automobiles, à Berne		55 000	
<i>Etablissements en régie, total</i>	<i>—</i>	<i>6 648 000</i>	<i>457 000</i>
<i>Reports de crédits, total</i>	<i>4 355 459</i>	<i>9 501 327</i>	<i>733 150</i>

Nous vous recommandons d'adopter le projet d'arrêté ci-après et saisissons cette occasion pour vous présenter, Monsieur le Président et Messieurs, les assurances de notre haute considération.

Berne, le 7 mars 1941.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le vice-président,

ETTER.

Le chancelier de la Confédération,

G. BOVET.

(Projet.)

Arrêté fédéral

autorisant

le report des crédits de l'exercice 1940 sur 1941.

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE,

vu l'article 85, chiffre 10, de la constitution;

vu le message du Conseil fédéral du 7 mars 1941,

arrête :

Article unique.

Le Conseil fédéral est autorisé à reporter les crédits suivants:

	<small>Fr.</small>
Compte d'administration	7 484 936
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5 668
104 Chancellerie fédérale	5 668
482 Indemnités aux experts chargés de proposer des économies dans l'administration fédérale	5 668
DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR	2 879 809
301 Secrétariat du département	21 000
881 Fondation Pro Helvetia	21 000
306 Ecole polytechnique fédérale. Enseignement et recherches	99 982
615 (1940 611) Commission d'études: installations complémentaires de technique aéronautique	99 982
313 Direction des constructions fédérales	2 758 827
502 Bâtiments	2 533 883
503 Routes et travaux hydrauliques	224 944

	Fr.
DÉPARTEMENT MILITAIRE	149 500
Équipement de l'armée :	
560 Achat de matériel	43 000
582 Matériel de caserne	43 000
562 Arsenaux, dépôts de munitions et contrôle des armes . .	106 500
484 Intendants d'arsenaux en fonctions accessoires, indemnités aux intendances d'arsenaux cantonaux	6 500
523 Loyers et fermages	100 000
DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE	3 456 809
708 Agriculture, mesures pour combattre la crise	3 456 809
Aide aux agriculteurs dans la gêne	
856 conformément à l'arrêté fédéral du 30 septembre 1932	166 625
857 conformément à l'arrêté fédéral du 28 mars 1934 . .	2 689 359
858 aide aux habitants des régions montagneuses con- formément à l'arrêté fédéral du 28 mars 1934	308 025
859 aide aux vigneronns victimes du gel	292 800
DÉPARTEMENT DES POSTES ET DES CHEMINS DE FER	993 150
802 Office des transports	898 650
922 Réduction de tarif destinée à favoriser le tourisme étranger	800 000
923 Oeuvre extraordinaire de propagande en faveur du tou- risme	98 650
804 Service des eaux	94 500
812 Construction d'un nouveau barrage à Nidau-Port . . .	94 500
ÉTABLISSEMENTS EN RÉGIE DE LA CONFÉDÉRATION	7 105 000
Monnaie fédérale	36 000
551 Machines et installations	30 000
552 Mobilier, outils et ustensiles	6 000
Administration des postes, des télégraphes et téléphones . . .	7 069 000
A. I. Compte d'exploitation de l'administration des postes . .	1 150 000
II. Locaux :	
b. Transformation et entretien	1 150 000

A. II. Compte d'exploitation de l'administration des télégraphes et téléphones	Fr. 444 000
II. Locaux :	
<i>b.</i> Transformation et entretien	444 000
C. Compte capital	5 475 000
I. Immeubles	3 327 000
II. Installations d'exploitation :	
<i>a.</i> Lignes et appareils télégraphiques	66 000
<i>c.</i> Lignes et appareils radiophoniques	1 500 000
<i>d.</i> Installations mécaniques et divers	70 000
III. Biens meubles :	
<i>b.</i> Véhicules à moteur	457 000
<i>d.</i> Mobilier, outils, ustensiles	55 000

2509

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 7 mars 1941.)

Le Dr Otto Högl, de Zurich, chimiste cantonal à Coire, est nommé 1^{er} chef de section au service fédéral de l'hygiène publique, avec effet au 15 août 1941.

Sont promus à l'intendance du matériel de guerre:

1^{er} chef de section: le lieutenant-colonel Gottfried Beyeler, de Guggisberg, actuellement adjoint à ladite intendance;

II^e chef de section: le lieutenant-colonel Karl Hartmann, de Pratteln, actuellement commissaire des guerres et intendant des arsenaux et casernes du canton de Bâle-Campagne, à Liestal.

Le Conseil fédéral a accordé des subventions aux cantons suivants:

1. Zurich: Pour des travaux de drainage dans la commune de Wetzikon;
2. Berne: Pour la construction d'une digue le long de la Sarine, commune de Wileroltigen;
3. Unterwald-le-Haut: Pour des travaux de protection contre les glissements de terrain dans la commune de Giswil.

M. Heinrich Peter, de Gontenschwil (Argovie), ingénieur du contrôle de 1^{re} classe à l'office fédéral des transports, est nommé inspecteur audit office.

(Du 10 mars 1941.)

Le comité central de l'union des indépendants, à Zurich, a remis, le 10 mars 1941, à la chancellerie fédérale, un certain nombre de listes de signatures à l'appui d'une demande d'initiative populaire concernant la réorganisation du Conseil national. D'après les indications du comité, ces listes

**MESSAGE du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'autorisation de reporter
des crédits de l'exercice 1940 sur 1941. (Du 7 mars 1941.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1941
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	10
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	4086
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.03.1941
Date	
Data	
Seite	161-165
Page	
Pagina	
Ref. No	10 089 412

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.